

Communes de :
Brindas,
Grézieu-la-Varenne,
Pollionnay,
Sainte-Consorte,
Vaugneray,
Yzeron

République Française
Département du Rhône
Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée de l'Yzeron - SIAHVY

Siège : 20 chemin du Stade 69670 VAUGNERAY

PROCES VERBAL
DU COMITÉ SYNDICAL
du mercredi 14 septembre 2022

Date de la convocation : 8 septembre 2022

Date d'envoi : 8 septembre 2022

Lieu : Vaugneray

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze septembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (S.I.A.H.V.Y), au siège du Syndicat, sis 20 chemin du Stade à Vaugneray à la salle de la Croix de Pars, après avoir été régulièrement convoqué, s'est réuni à 19h00, sous la présidence de Monsieur Safi BOUKACEM, Président.

Nombres de membres
titulaires en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13

Elus titulaires Présents : MM. BOUKACEM, COQUARD,
CORBIN, DUPRÉ, GAULÉ, GOY, LHOPITAL, ZIOLKOWSKI.

Elus suppléants Présents : Messieurs BARBERAT, DUMAS

Elus titulaire ayant donné un pouvoir :

Mme NÉLIAS a donné pouvoir à M. LHOPITAL

M. CHAPPAZ a donné pouvoir à M. CORBIN,

M. JEAN a donné pouvoir à M. DUPRÉ

Absents Excusés : MM BARTHOLUS, MARTIN, TRICAULT,
Stéphane GILLET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Claude CORBIN

Monsieur Safi BOUKACEM, Président du SIAHVY ouvre la séance du 14 septembre à 19h après avoir constaté la présence du quorum : 10 élus présents et 3 élus représentés

Avant de présenter l'ordre du jour, Monsieur Safi BOUKACEM propose de respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Bernard LECOLIER, délégué syndical de Brindas qui nous a quitté au mois de juillet.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour inscrit à la séance du 14 septembre :

- 1) Élection du / de la secrétaire de séance.
- 2) Validation du procès-verbal de la séance du mercredi 29 juin 2022.
- 3) Présentation du Rapport Annuel d'Assainissement Collectif 2021 par le Délégué.
- 4) Présentation du Rapport du Président sur le Prix et la Qualité du Service 2021 (RPQS) :
 - RPQS Assainissement Collectif,
 - RPQS Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C).

5) Autorisation de signer le Contrat de bassin du versant de l'Yzeron avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

6) Finances :

- a) Instauration d'un prix d'indemnisation au titre de l'établissement d'une servitude de tréfonds,
- b) Actualisation de l'AP/CP n° 011603 eu Chemin du Ravagnon sur la commune de Grézieu-la-Varenne,
- c) Décision modificative n° 3 au Budget Principal Assainissement 2022,
- d) Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer une convention cadre de groupement de commande entre le SIAHVG et le SIAHVY,
- e) Autorisation de signer l'avenant n° 2 à la convention de transfert temporaire de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Grézieu-la-Varenne.

7) Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs.

8) Point ne donnant pas lieu à délibération :

- Rapport des décisions prises dans le cadre de la Délégation d'attributions au Président,
- Point sur les études et travaux en cours,
- Questions diverses.

Monsieur le Président informe les élus que Monsieur Xavier FRANCO, Adjoint à la Directrice de l'agence de Brignais - Vallée du Rhône, SUEZ Eau France qui doit présenter le Rapport Annuel du Délégué est retardé. Ainsi, il propose d'inverser les points 3 et 4 de l'ordre du jour de la séance. Les élus acceptent l'inversion de l'ordre du jour.

1) Élection du / de la secrétaire de séance

Monsieur le Président sollicite un ou des candidats afin d'assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Jean Claude Corbin se porte candidat.

Monsieur CORBIN est élu secrétaire de séance.

2) Validation du procès-verbal de la séance du mercredi 29 juin 2022

Monsieur le Président demande si le projet du procès-verbal de la séance du Comité syndical en date du mercredi 29 juin 2022 amène des remarques et/ou rectification de la part des élus.

En l'absence de remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) Autorisation de signer le Contrat de bassin du versant de l'Yzeron avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY), le Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL), la Métropole de Lyon, et les communes de Francheville, de Grézieu-la-Varenne, Marcy l'Étoile, Sainte-Foy-Lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune s'engagent avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée de Corse, autour d'un ensemble d'actions en faveur de la Ressource en Eau et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Yzeron.

Cet engagement prend la forme d'un contrat de bassin versant de l'Yzeron couvrant les années 2022 à 2024 dont l'animation est portée par le SAGYRC.

À ce jour, la trame du contrat est finalisée et à ce titre, il est demandé au comité syndical de valider le projet dudit contrat, soumis en annexe, notamment le programme des actions inscrites par le SIAHVY et d'autoriser le Président à signer ledit contrat.

Pour information, le Conseil syndical du SAGYRC devrait délibérer le mercredi 19 octobre 2022.

Monsieur le Président présente les actions à inscrire audit contrat :

Gestion quantitative	Etudes complémentaires au schéma directeur d'assainissement
Gestion quantitative	GRÉZIEU-LA-VARENNE : Restructuration des réseaux secteur Col de la Luère, le Ravagnon, le Pirot et les Pierres Blanches Amont (tranche 2).
Gestion quantitative	GRÉZIEU-LA-VARENNE : Restructuration des réseaux secteur Col de la Luère, le Ravagnon, le Pirot et les Pierres Blanches Amont (tranche 3).
Gestion quantitative	GRÉZIEU-LA-VARENNE : les Cornures - ouvrage de gestion des Déversoir d'orage n° 7 et Déversoir d'Orage n° 8 et réhabilitation du réseau de la Léchère.
Gestion quantitative	GRÉZIEU-LA-VARENNE : secteur Rue Finale en Émilie et Avenue Émile Évellier - Réhabilitation du réseau d'assainissement et création d'un réseau public d'eaux pluviales structurant au droit de l'avenue Émile Évellier avec travaux de mise en séparatif et déconnexion du réseau public d'eaux pluviales rue Finale en Emilie du réseau d'assainissement.
Gestion quantitative	SAINTE-CONSORCE : secteur Quincieux, chemin de L'Hôpital (tranche 2).
Gestion quantitative	SAINTE-CONSORCE : secteur Quincieux réseau de transfert (tranche 3)
Gestion quantitative	SAINTE-CONSORCE : Réhabilitation d'une partie du réseau du chemin du Badel.
Gestion quantitative	POLLIONNAY : Déconnexion du système d'assainissement de la commune de Pollionnay du système de Pierre-Bénite (Lyon 1) et Création d'une Station de Traitement des Eaux Usées (STEU).
Gestion quantitative	BRINDAS : Renouvellement du réseau d'eaux usées rue du vieux Bourg et déconnexion des eaux pluviales du chemin de la Traverse.
Gestion quantitative	BRINDAS : Renouvellement du réseau unitaire du chemin du Brochaillon
Gestion quantitative	BRINDAS : Mise en séparatif du secteur du Gourd.
Gestion quantitative	BRINDAS : Mise en séparatif du secteur de la route de la Fonte du Buyat.
Gestion quantitative	VAUGNERAY : Restructuration et réhabilitation, renouvellement avec mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le secteur de la Déserte, rue du Dr Sérullaz et rue du Dronaud (tranche 1).
Gestion quantitative	VAUGNERAY : Restructuration et réhabilitation, renouvellement avec mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le secteur de la Déserte, rue du Dr Sérullaz et rue du Dronaud (tranche 2).
Gestion quantitative	VAUGNERAY : Réhabilitation du réseau d'eaux usées du chemin Louis Valentin.

Monsieur le Président rappelle que ces actions sont celles inscrites au Schéma Directeur d'Assainissement approuvé par le comité syndical lors de la séance du 19 septembre 2019.

À l'unanimité des votes, les élus :

- ◆ **APPROUVE** le programme d'actions inscrites au projet de contrat du bassin versant de l'Yzeron,
- ◆ **APPROUVE** le projet de contrat du bassin versant de l'Yzeron avec le SAGYRC, la CCVL, la Métropole de Lyon, et les communes de Francheville, de Grézieu-la-Varenne, Marcy l'Étoile, Sainte-Foy-Lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune avec l'Agence de l'Eau RMC, autour d'un ensemble d'actions en faveur de la Ressource en Eau et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Yzeron, tel qu'annexé,
- ◆ **AUTORISE** la signature du contrat et tout avenant s'y rapportant.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Monsieur FRANCO et propose de reprendre l'ordre du jour selon les modalités de la convocation.

4) Présentation du Rapport Annuel d'Assainissement Collectif 2021 par le Délégué,

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur David RAGEYS, Responsable Assainissement de l'Agence de Brignais SUEZ Eau France et à Monsieur Xavier FRANCO, Adjoint à la Directrice de l'agence de Brignais - Vallée du Rhône, SUEZ Eau France.

Monsieur RAGEYS communique les chiffres clés de l'année.

9 466 Abonnés en assainissement collectif
142,2 km de réseaux d'assainissement (Unitaires et séparatifs)
1 288 mètres linéaires de réseaux curés
2 960 mètres linéaires de réseaux inspectés
10 désobstructions de branchement
38 617 m ³ d'eaux traitées sur les STEU de Châteauvieux, la Brally et St-Laurent-de-Vaux
1 026 959 m ³ assujettis à la redevance
2,3734 € TTC/m ³ sur la base de la facture 120 m ³

VAUGNERAY : STEU de Saint-Laurent-de-Vaux

Mars 2021 : test d'étanchéité du canal de sortie.

L'ouvrage n'est pas étanche, de l'eau du terrain s'infiltré.



Effondrement de la berge de l'Yzeron suite aux fortes pluies du 10 mai 2021 sur le chemin d'accès à la STEU de Saint-Laurent-de-Vaux. Réhabilitation de la berge par les entreprises missionnées par le SAGYRC et en concertation avec les services techniques de la commune de Vaugneray.



VAUGNERAY : réseaux

Allée du Grand Pré, le 10 mai 2021: débordement du réseau par les avaloirs d'eaux pluviales suite aux fortes pluies. Il est suspecté des inversions de branchements EU/EP. Nous avons lancé une enquête sur cette rue. Les habitations concernées ont été contrôlés sans révéler d'anomalies.

Un camion hydrocureur est intervenu le lendemain afin de désobstruer le réseau et nettoyer les grilles et avaloirs.



VAUGNERAY : Poste de relevage de Verville

Le 29 juillet 2021, renouvellement de la pompe 2



VAUGNERAY : Poste de relevage chemin de Fonruche, Haut Aiguillons

Travaux de sécurisation des trappes d'accès sur les postes de relevage effectués par le Syndicat.



GREZIEU LA VARENNE

BASSIN DE MOULIN VIEUX

Modification de l'automatisme de régulation de la vanne motorisée.
Remplacement de la sonde de niveau du DO par un radar VEGA.



PR MORELIERE

Travaux de sécurisation des trappes d'accès au poste effectués par le syndicat.



GREZIEU LA VARENNE

PR LE CREST

29/09/2021 : renouvellement des vannes et clapets refoulements ainsi que des canalisations PVC.



15/10/2021 : renouvellement de la pompe 1 et des disjoncteurs et contacteurs de puissance.



BRINDAS

PR LES GARENNES

Renouvellement de l'armoire électrique



YZERON

Bassin d'orage d'Yzeron ancienne STEP
15/10/2021 Renouvellement de la pompe 1



INSTALLATION DES POINTS MESURES POUR LE DIAGNOSTIC PERMANENT

GREZIEU LA VARENNE Les Cormiers



INSTALLATION DES POINTS MESURES POUR LE DIAGNOSTIC PERMANENT

VAUGNERAY BO route d'YZERON



INSTALLATION DES POINTS MESURES POUR LE DIAGNOSTIC PERMANENT

POLLIONNAY La Rapaudière



INSTALLATION DES POINTS MESURES POUR LE DIAGNOSTIC PERMANENT

BRINDAS La Pillardière



BRINDAS Pont Chabrol

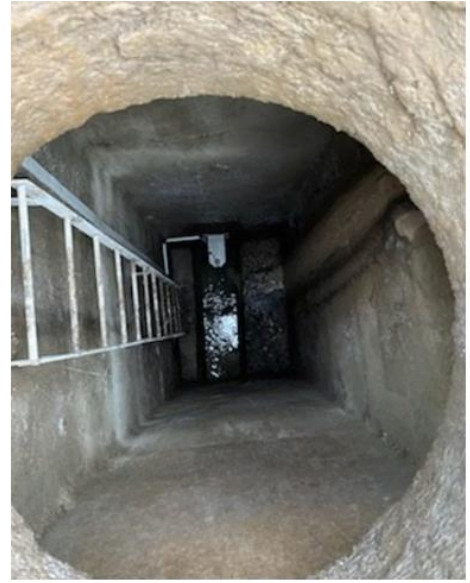


INSTALLATION DES POINTS MESURES POUR LE DIAGNOSTIC PERMANENT

GREZIEU LA VARENNE Route de Bordeaux



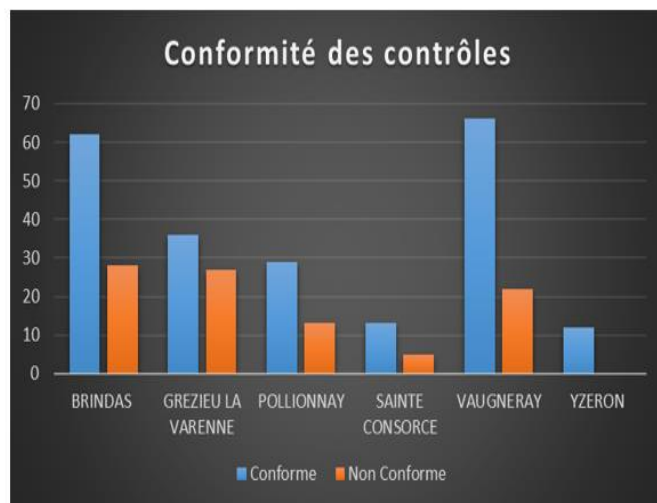
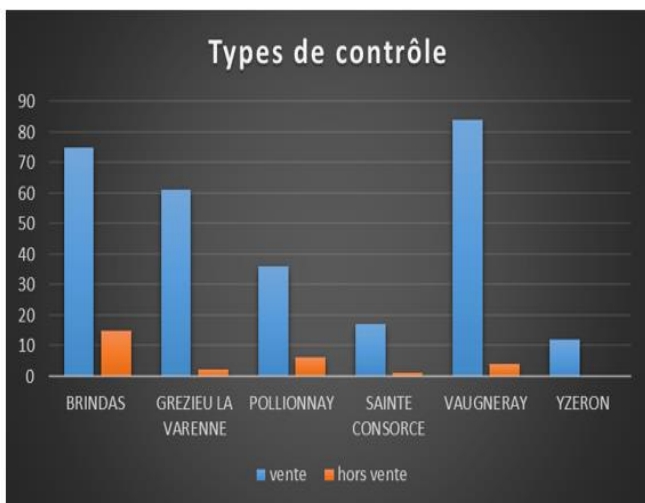
VAUGNERAY Route de Bordeaux



STE CONSORCE ZA de Clapeloup



CONTRÔLES DE BRANCHEMENT



Bilan hydraulique

Bilan de fonctionnement des déversoirs du système de collecte					
Commune	Site	Finalité Type Volume	2020	2021	N/N-1 (%)
BRINDAS	BASSIN_BRINDAS_PONT CHABROL	Temps de débordement en heures	86,26	130	50,7%
BRINDAS	BASSIN_BRINDAS_PONT CHABROL	Volume annuel déversé en m³	33548	76657	128,5%
BRINDAS	DO_PONT CHABROL	Temps de débordement en heures	0	0	0,0%
BRINDAS	DO_PONT CHABROL	Volume annuel déversé en m³	0	0	0,0%
BRINDAS	DO_ROUTE CD 11	Temps de débordement en heures	0	0	0,0%
BRINDAS	DO_ROUTE CD 11	Volume annuel déversé en m³	0	0	0,0%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	BASSIN_GREZIEU_MOULIN VIEUX	Temps de débordement en heures	1,1	109	9 809,1%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	BASSIN_GREZIEU_MOULIN VIEUX	Volume annuel déversé en m³	167	12223	7 219,2%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	DO_CHEMIN DE LA LECHERE_GREZIEU DO 18	Temps de débordement en heures	28,83	124	330,1%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	DO_CHEMIN DE LA LECHERE_GREZIEU DO 18	Volume annuel déversé en m³	-	6730	0,0%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	DO_ROUTE DE BORDEAUX_GREZIEU DO 7	Temps de débordement en heures	5	11	120,0%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	DO_ROUTE DE BORDEAUX_GREZIEU DO 7	Volume annuel déversé en m³	29	6	- 79,3%
VAUGNERAY	BASSIN_VAUGNERAY_ROUTE D'YZERON	Temps de débordement en heures	22,66	186	720,8%
VAUGNERAY	BASSIN_VAUGNERAY_ROUTE D'YZERON	Volume annuel déversé en m³	9927	65527	560,1%
VAUGNERAY	DO_LES GRANDS CHAMPS	Temps de débordement en heures	3,86	20	418,1%
YZERON	BASSIN_YZERON_ANCIENNE STEP	Temps de débordement en heures	100,53	25	- 75,1%

Volumés collectés en entrée de système de traitement (en m ³)							
Commune	Site	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (%)
VAUGNERAY	STEP_VAUGNERAY_SAINTE LAURENT DE VAUX	5 840	8 030	9 125	3 697	3 427	- 7.3%
YZERON	STEP_YZERON - HAMEAU CHATEAUVIEUX	2 118	2 069	3 285	2 541	3 177	25%
YZERON	STEP_YZERON_LA BRALLY	16 060	17 885	13 140	29 280	37 960	29,6%
Total		24 018	27 984	25 550	35 518	44 564	25.5%

Les volumés annuels sont calculés en fonction du nombre de bâchées pour les STEP de Saint Laurent de Vaux et Châteaueuix.

La station d'épuration de la Brally est à 59% de sa capacité nominale soit 104m³/j.

Les charges entrantes

Charges entrantes (kg/j)							
STEP_VAUGNERAY_SAINTE LAURENT DE VAUX	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (%)	
DBO5	8,3	15,8	11	2,9	0,9	- 71,0%	
DCO	17,1	44,3	33	7,8	1,8	- 77,3%	
<u>MeS</u>	15,2	22	14,8	4,8	0,7	- 84,4%	
NTK	-	3,5	2,5	1,2	0,2	- 80,6%	

STEP_YZERON_LA BRALLY	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (%)
DBO5	8,1	9,5	7,2	18,8	6,5	- 65,7%
DCO	39	27,5	15,3	61,4	27,3	- 55,5%
<u>MeS</u>	10,9	20,3	6,1	31,6	10,5	- 66,9%
NTK	-	3,6	2,2	5,9	4,6	- 21,5%

Energie

Commune	Site	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (%)
BRINDAS	PR_BEL HORIZON RTE FONTE DE BUYAT_BRINDAS	754	888	988	878	1 012	15,3%
BRINDAS	PR_LE MILON_BRINDAS	2 554	2 651	3 108	3 321	5 485	65,2%
BRINDAS	PR_LES GARENNES_BRINDAS	890	1 103	1 150	827	1 086	31,3%
BRINDAS	PR_LES LANDES_BRINDAS	3 319	3 747	3 973	3 401	6 286	84,8%
BRINDAS	PR_PONT CHABROL_BRINDAS	-	-	-	207	387	87,0%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	PR_CHEMIN LE CRÉST_GREZIEU	802	749	966	949	959	1,1%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	PR_LE DRUT_GRÉZIEU	11 299	8 823	9 069	12 582	11 566	- 8,1%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	PR_MORELIERE_GRÉZIEU	298	539	595	457	614	34,4%
GRÉZIEU-LA-VARENNE	PR_RUE DES FORGES_GRÉZIEU	471	490	442	437	481	10,1%
POLLIONNAY	PR_LA GARNIERE_POLLIONNAY	72 745	82 949	64 177	51 001	73 879	44,9
SAINTE-CONSORCE	PR_CHARMILLON_STE CONSORCE	-	2 019	1 755	1 623	2 146	32,2%
SAINTE-CONSORCE	PR_VIEUX BOURG_SAINTE-CONSORCE	-	4 151	4 858	4 551	5 700	25,2%
VAUGNERAY	PR_BAS AIGUILLONS_VAUGNERAY	272	430	404	408	404	- 1,0%
VAUGNERAY	PR_HAUT AIGUILLONS_POLLIONNAY	1 112	1 417	1 553	1 465	2 243	53,1%
VAUGNERAY	PR_LE VALLIER_VAUGNERAY	182	348	191	200	305	52,5%
VAUGNERAY	PR_MAISON BLANCHE_VAUGNERAY	451	489	425	475	422	- 11,2%
VAUGNERAY	PR_PLANCHE BILLEE_VAUGNERAY	-	-	713	793	857	8,1%
VAUGNERAY	PR_VERVILLE_VAUGNERAY	4 763	10 671	4 270	5 074	3 798	- 25,1%
YZERON	PR_LA BRALLY_YZERON	16	824	891	760	1 117	47,0%
Total		99 928	122 288	99 528	89 409	127 747	42,8%

5) Présentation du Rapport du Président sur le Prix et la Qualité du Service 2021 (RPQS) :

➤ RPQS Assainissement Collectif :

Monsieur le Président précise que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2021 dressé par la collectivité est très similaire au RAD du Délégué.

➤ Présentation du territoire desservi

- **Brindas, Grézieu-la-Varenne, Pollionnay, Sainte-Consrce, Commune nouvelle de Vaugneray (Saint-Laurent-de-Vaux), Yzeron.**
- **Le service public d'assainissement collectif dessert : 23 290 habitants au 31/12/2021 (21 499 habitants 31/12/2020)**

➤ Mode de gestion du service : Délégation de Service Public

- Nom du délégataire : SUEZ Eau France
- Date de début de contrat : 1^{er} mai 2020
- Date de fin de contrat initial : 30 avril 2030
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 30 avril 2030
- Nombre d'avenants : 1

➤ **Nombre d'abonnés**

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021
<u>Brindas</u>	2 640
Grézieu-la-Varenne	2 648
Pollionnay	802
Sainte-Consorce	908
Commune nouvelle de <u>Vaugneray</u>	2 125
Yzeron	343
Total	9 466

➤ **Volumes facturés**

	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	894 621	1 026 959	14,79 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

➤ **Linéaires de réseaux publics de collecte (hors branchements) et/ou transfert**

Le réseau public de collecte et/ou transfert est constitué de :

- 64.11 kms de réseaux unitaires hors branchements,
- 78.07 kms de réseaux séparatifs d'eaux usées hors branchements.

Soit un linéaire de collecte total de **142,18 kms** (142,06 kms au 31/12/2020).

➤ **Ouvrages de traitement des eaux usées**

- **STEU n° 1 : Station de Traitement des Eaux Usées de Vaugneray - Saint-Laurent-de-Vaux**
 - Capacité nominale STEU en EH : 260
 - Conformité : OUI
- **STEU n° 2 : Station de Traitement des Eaux Usées de Yzeron – Hameau de Châteauvieux**
 - Capacité nominale STEU en EH : 110 (*)
 - Conformité : OUI
- **STEU n° 3 : Station de Traitement des Eaux Usées de Yzeron - Hameau de la Brally**
 - Capacité nominale STEU en EH : 1 080
 - Conformité : OUI

* La réglementation actuellement en vigueur n'impose plus de réaliser de Bilan sur les stations < à 200 EH.

2. Tarification de la participation pour le financement de l'assainissement collectif et recettes du service

1. Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)	
Au 01/01/2021	1 500 € - Logement individuel 2 000 € - Logement collectif
Au 01/01/2022	1 500 € - Logement individuel 2 000 € - Logement collectif

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique *	788 560,69	1 425 570,62	
Redevance eaux usées usage domestique (montant CARE)	931 680,00	1 817 042,00	
Autres recettes			
Recettes de raccordement (PFAC)	182 156,00	189 574,00	
Prime de l'Agence de l'Eau	2 429,55	-	
Recettes liées aux travaux (frais de services pour les branchements)	3 480,00 *	7 350,00	
Total des recettes	976 626,24	1 622 494,62	65,62 %

* Montant rectifié car erroné

* Augmentation des frais de services à 150€ Délibération 2020-41 du 17 septembre 2020.

* Augmentation des frais de services à 160€ Délibération 2021-55 du 09 décembre 2021.

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	802 610,00	703 252,00	
<i>dont abonnements</i>	189 500,00	390 504,00	
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	0,00	0,00	
Produits accessoires	80,00	233,00	
Total des recettes	802 690,00	703 485,00	-12,35%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 2 045 450 € (1 064 290 au 31/12/2020).

Monsieur FRANCO explique que les recettes pour l'année 2021 ne sont pas réellement significatives. Elles représentent un lissage en volumes et en coûts des années précédentes. En effet, le volume assujettis en 2021 marque une hausse de plus de 15 % par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique notamment par les volumes d'eau de la piscine intercommunale de Vaugneray qui était en travaux ces dernières années et sa remise en service ; l'actualisation du fichier clients et la régularisation de fuites d'eau de divers abonnés.

Monsieur le Président interroge Monsieur FRANCO sur les éventuelles conséquences des tarifs énergétiques.

Monsieur FRANCO explique que ces variations auront peu d'impacts sur le contrat du SIAHVY ; En effet, le contrat ne représente que 130 000 KW. Cela reste peu significatif soit 15 000 € par an. Toutefois, il convient de remarquer qu'une hausse de 25 % est prévue sur l'année 2023 plus une nouvelle hausse de 25 % pour l'année 2024.

Monsieur DUPRÉ demande si le télétravail a eu des impacts ?

Monsieur FRANCO explique que l'effet doit exister mais qu'il n'est pas significatif.

2. Indicateurs de performance

➤ **Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif**

- Pour l'exercice 2021 : le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 98,43 % pour 9 617 abonnées potentiels (97,88 % pour 2020).

3. Financement des investissements

Montants financiers H.T. des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	
2020	1 419 372,20 €
2021	1 647 853,43 €
Montants des subventions en €	
2020	127 284,00 €
2021	223 532,16 €

4. Présentation des travaux réalisés et des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants des travaux

	Travaux EU		
Op. 0112	BRANCHEMENTS	169 679,55	240 000,00
Op. 0113	<i>Quartier des Andrés- Brindas</i>	104 156,50	25 000,00
Op. 0116	<i>Travaux liés réfection voirie CCVL</i>	14 889,18	250 000,00
Op.011602	<i>EU Chemin du Devay Brindas (liés travaux CCVL)</i>	285 893,63	180 000,00
Op.011603	<i>EU Chemin du Ravagnon Grezieu (liés travaux CCVL)</i>		680 000,00
Op.011604	<i>EU Rue de la Déserte Vaugneray</i>		240 000,00
Op.011605	<i>EU Chemin Guille Pollionnay</i>		100 000,00
Op.011606	<i>EU Pillardière Brindas</i>	2 020,00	230 000,00
Op.011607	<i>EU Rue Traverse Brindas</i>		120 000,00
Op.011608	<i>EU Ch Lhopital Ste Consorce</i>		220 000,00

Travaux EU			
Op. 0117	Extension chemin du Facteur - Vaugneray	63,01	6 000,00
Op. 0118	Quartier Pont Chabrol- Brindas	113 575,38	5 000,00
Op. 0217	Réhabilitation Cornures -Grézieu la Varenne	23 992,50	600 000,00
Op. 0317	Réhabilitation réseau Champ - Pollionnay	4 180,00	360 000,00
Op. 0318	Création STEU La Garnière - Pollionnay	2 925,00	1 150 000,00
Op. 0218	Chemin Rivère d'Yzeron - Brindas	1 129,72	35 000,00
Op. 0314	Mise à jour Schéma directeur	14 944,60	-
Op. 0415	Babillon - Vaugneray	-	-
Op. 0512	Bassin tampon- Brindas	-	-
Op. 0615	Hameau de Planche Billet - Vaugneray	107,64	-
Op. 0715	Place St Laurent -Vaugneray	-	160 000,00
Op. 0816	Avenue Guerpillon Pollionnay	-	-
Op.0916	RD489 - Vaugneray	-	50 000,00
Op. 0119	Travaux EU liés travaux EP GREZIEU	-	65 000,00
Op.011901	EU centre ville GREZIEU	-	34 000,00
Op.0120	EU Collecteur transert Ste Consoce	-	58 000,00
Travaux EP			
45810816	Opération pour compte de tiers N°0816	-	-
45810816	Avenue Guerpillon Pollionnay	-	-
4581011601	Opération pour compte de tiers N°011601	-	-
4581011601	chemin du Moncel Brindas	-	-
4581011621	Opération pour compte de tiers BR n°011621	100 667,91	14 222,09
4581011621	Amont ZA Andrés Devay commune Brindas	100 667,91	14 222,09
4581011622	Opération pour compte de tiers CCVL n°011622	22 886,61	3 226,39
4581011622	Amont ZA Andrés Devay CCVL	22 886,61	3 226,39
45810218	Opération pour compte de tiers N°0218	2 015,60	135 372,82
45810218	Op. pour compte de tiers 0218 ch rivière	2 015,60	135 372,82
45810317	Opération pour compte de tiers N°0317	-	124 950,00
45810317	Op. pour compte de tiers 0317 Grande rue-champ	-	124 950,00
4581011661	Opération pour compte de tiers BR n°011661	2 448,71	229 279,89
4581011661	Pillardière Commune Brindas	2 448,71	229 279,89
4581011662	Opération pour compte de tiers CCVL n°011662	799,27	58 039,59
4581011662	Pillardière CCVL	799,27	58 039,59

Au terme de la présentation du RPQS Assainissement Collectif, Monsieur le Président demande s'il y a des questions ou des demandes de compléments d'informations ?

Les élus présents et représentés, à l'unanimité prennent acte du RPQS de l'assainissement collectif.

➤ RPQS Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)

Concernant l'assainissement non collectif, Monsieur le Président rappelle que le SPANC dessert les communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Pollionnay, Sainte-Consoce, Commune nouvelle de Vaugneray (Saint-Laurent-de-Vaux) et Yzeron, avec 3 088 habitants en 2021 contre 2 759 habitants en 2020 (mise à jour effectuée).

Le SPANC est géré en régie directe via un contrat de prestations de service avec le groupement SEDic et SUEZ Eau France. Le contrat a débuté le 1^{er} avril 2019 et s'achève le 31 décembre 2022. À ce jour, le contrat n'a pas fait l'objet d'avenant.

Une nouvelle consultation est en cours via un groupement de commandes avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Haute Vallée du Garon (SIAHVG).

1) Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service

Monsieur le Président rappelle que les tarifs pour l'année 2021 ont été réévalués de la seule inflation pour la plupart des contrôles sauf pour le contrôle pour vente.

• Redevance d'assainissement non collectif :		
Tarifs	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Compétences obligatoires		
Contrôle de conception des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées	140	144
Contrôle de réalisation des installations ANC neuves ou réhabilitées	180	185
Diagnostic et contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (première vérification)	130	134
Contrôle périodique du fonctionnement et vérification de l'entretien d'une installation ANC (à partir de la seconde visite)	130	134
Contrôle de bon fonctionnement complémentaire ou contre-visite dans le cadre d'une vente ou d'une cession immobilière	190	275
Contrôle annuel des installations supérieures à 2l EH	150	154
Réalisation d'analyse	80	82

Le SPANC a enregistré, pour l'année 2021, 35 920 € de recettes contre 15 610 euros l'année 2020 dont 2 450 euros d'avis de conception (1 260 euros en 2020).

Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif pour l'année 2021 reste stable, soit 87,30 % contre 90,20 % en 2020.

En l'absence de questions, les élus présents et représentés, à l'unanimité prennent acte du RPQS relatif à l'assainissement non collectif.

1. FINANCES :

A. Révision de l'Autorisation de Programmes et Crédits de Paiement n° 011603 EU Chemin du Ravagnon « à Grézieu-la-Varenne

B. Décision modificative n° 3 au Budget Principal - Assainissement Collectif 2022

Monsieur le Président explique que des ajustements au budget principal 2022 - Assainissement collectif », doivent intervenir pour la section d'Investissement.

Ces ajustements concernent exclusivement des crédits de la section d'Investissement et qu'aucune modification de crédits n'est nécessaire, à ce jour, en ce qui concerne la section de Fonctionnement.

Concernant la section d'Investissement, l'avancée des études, des négociations avec les propriétaires, la structuration des services et les estimations des coûts des différentes opérations de travaux votées, rendent nécessaires d'abonder les crédits déjà inscrits des sommes complémentaires suivantes :

- Compte 011603 EU Chemin du Ravagnon à GRÉZIEU-LA-VARENNE : + 150 000,00 €
- Compte 2051 LOGICIEL USAGERS (part SIAHVY à 50 %) : + 13 780,00 €
- Compte 011605 EU Chemin de la Guille à POLLIONNAY : + 55 142,60 €
- Compte 0121 EU Avenue Émile Évellier à GRÉZIEU-LA-VARENNE : + 38 400,00 €

L'ensemble des besoins de crédits complémentaires sont financés par les diminutions de crédits :

- Compte 0112 Branchements neufs : - 100 000,00 €
- Compte 011604 EU Rue de la Déserte à VAUGNERAY : - 94 822,60 €

Et l'inscription de la recette suivante :

- Compte 131111-0120 : Subvention de l'Agence de l'Eau Opération « Le Quincieux » : 62 500 €.

Le montant total de la subvention s'élève à 125 000 €, au titre de la politique de la gestion quantitative de la Ressource en Eau sur le bassin versant de l'Yzeron « Réduction des eaux claires parasites et la restitution des eaux au milieu naturel », (Décision de l'Agence de l'Eau n° 2022-5513 du 15 juin 2022).

La répartition de cette aide financière sera calculée au prorata du montant des travaux réalisés par le SIAHVY et la commune de Sainte-Consorce.

La décision modificative de crédits n° 3 est donc équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de 62 500 €.

Monsieur DUPRÉ demande si en l'absence de subvention, la décision modificative aurait été possible.

Monsieur le Président rappelle que l'ensemble des dépenses d'Investissement inscrites au budget sont autofinancées. Les subventions permettent au Syndicat de réaliser plus de travaux inscrits au schéma directeur d'assainissement.

En l'absence de questions, les élus présents et représentés, à l'unanimité adoptent la décision modificative n° 3 au Budget Principal - Assainissement Collectif 2022.

C. Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer une convention cadre de groupement de commandes entre le SIAHVG-SIAHVY.

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que le SIAHVG et le SIAHVY passent au quotidien de nombreux contrats relevant de la commande publique pour leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Parmi ces différentes familles d'achat, certaines sont communes entre nos deux syndicats ouvrant ainsi des opportunités de groupements de commandes au sens des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique.

Considérant la rarefaction des ressources et la concomitance de nos achats, il apparaît opportun, par soucis de cohérence des interventions et l'optimisation des coûts, de développer la pratique des groupements de commandes. Ces groupements permettent de mutualiser des procédures de marchés publics et de participer à des économies sur les achats.

Les groupements de commande établissent une convention constitutive qui est signée par leurs membres qui définit les modalités de fonctionnement du groupement. Elle désigne un coordonnateur, chargé de procéder à tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres. On peut recourir à cet outil pour des marchés de biens, de travaux ou de services pour des besoins ponctuels ou temporaires.

En l'absence de questions, les élus présents et représentés, à l'unanimité acceptent les termes de la convention cadre soumise au vote ; autorisent Monsieur le Président à signer la convention cadre constitutive dudit groupement de commandes entre le SIAHVY et le SIAHVG et tout avenant relatif à ladite convention cadre.

D. Autorisation de signer l'avenant n° 2 à la convention de transfert temporaire de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Grézieu-la-Varenne.

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que par délibération n° 2020-49 en date du 28 octobre 2020, le comité syndical a autorisé la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire entre le SIAHVY et la Commune de Grézieu-la-Varenne.

En raison du programme conséquent de réhabilitation de ses réseaux publics d'eaux pluviales du secteur chemin de la Morellière et du bassin de la Chaudanne, il s'est avéré nécessaire de requalifier concomitamment les réseaux publics d'eaux usées.

Pour rappel, par délibération n° 2021-14 du 18 mars 2021, cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 1, ayant pour objet de rajouter les travaux du secteur Stade « Aval Pierres Blanches ».

Considérant l'évolution des travaux, le contexte économique et sanitaire, il s'est avéré que les travaux relatifs au bassin de la Chaudanne n'ont pas pu être réalisés.

Monsieur le Président sollicite l'autorisation de signer l'avenant n° 2 ci-annexé, clôturant ladite convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire selon le programme et le bilan financier définitifs de ladite convention :

Désignation	Type de travaux	Coût HT	Coûts TTC
Convention initiale: Programme et Montants estimés			
Bassin Chaudanne			
Rue de la Morellière		50 364,00	60 436,80
Salle des Fêtes			
total		50 364,00	60 436,80
Avenant n°1: Programme modifié et Montants estimés			
Bassin Chaudanne			
Rue de la Morellière		50 364,00	60 436,80
Salle des Fêtes			
Stade de foot		125 784,80	150 941,76
MOE		10 500,00	12 600,00
total		186 648,80	223 978,56
Proposition d'avenant n°2 : Programme modifié et Montants définitifs			
Rue de la Morellière	Extension du collecteur	15 034,37	18 041,24
Stade de foot	Renouvellement du collecteur	141 563,62	169 876,34
Stade de foot	Sondage recherche du collecteur EU	6 000,00	7 200,00
Avenue Lucien Blanc	Déviation réseau EU croisé par EP	10 418,99	12 502,79
Maitrise d'œuvre	5.9% coût des travaux	10 208,00	12 249,60
Total		183 224,98	219 869,97

En l'absence de questions, les élus présents et représentés, à l'unanimité approuvent l'avenant n° 2 de la convention présentée entre le SIAHVY et la commune de Grézieu-la-Varenne et autorisent Monsieur le Président à signer ledit avenant.

7. RESSOURCES HUMAINES :

A. Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi.

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant l'évolution des services et les besoins de la structure dans le cadre de la restructuration du service suite aux divers mouvements de personnel et à l'augmentation de la charge du service, je vous propose de créer d'un emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022 :

- ✓ Au grade d'Ingénieur (e).

Cet agent sera amené à assurer la Direction des services techniques du SIAHVY ; à conseiller les élus du SIAHVY et à seconder Madame la Directrice Générale des Services dans le cadre de l'exécution des objectifs du Syndicat.

L'échelonnement indiciaire, la durée des carrières et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sera fixé conformément au statut particulier du cadre d'emploi des Ingénieurs. La personne recrutée, dans le cadre d'une mobilité interne, bénéficiera du RIFSEEP afférent à son grade institué par délibération n° 2021-35 en date du 30 septembre 2021.

En l'absence de questions, les élus présents et représentés, à l'unanimité approuvent la création d'un poste au grade d'Ingénieur à temps complet ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Monsieur le Président dit que les points donnant lieu à délibération sont terminés.

Monsieur le Président donne lecture des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs et de signature.

S.I.A.H.V.Y. - Rapport des Décisions - du 24 juin 2022 au 8 septembre 2022				
Objet	Collectivité	Attributaire	Date	montant HT
Accord-cadre à bons de commandes Petits travaux		Ets René COLLET		
Mise à la cote tampon Notre Dame de Lorette	POLLIONNAY	Ets René COLLET	27/06/2022	660,40 €
Réparation tampon 33 rue des Andrés	BRINDAS	Ets René COLLET	27/06/2022	275,60 €
Réparation tampon 26 RUE DES Monts lu Lyonnais	SAINTE-CONSORCE	Ets René COLLET	26/07/2022	572,00 €
Réparation tampon Gamière Rapaudière	POLLIONNAY	Ets René COLLET	26/07/2022	1 149,20 €
			Sous-total	2 657,20 €
ACCORD-CADRE à bons de commande Maîtrise d'œuvre		Réalités Environnement		
Etude conception EP La Guille	POLLIONNAY	Réalités Environnement	27/06/2022	3 000,00
bc n°5 Quincieux	SAINTE-CONSORCE	Réalités Environnement	08/07/2022	7 177,16
bc n°4 Ravagnon	GRÉZIEU-LA-VARENNE	Réalités Environnement	08/07/2022	7 653,42
bc n°6 Ravagnon	GRÉZIEU-LA-VARENNE	Réalités Environnement	26/07/2022	6 351,04
				24 181,62
Maîtrise d'œuvre hors accord-cadre				
MOE déconnexion EP Comures	GRÉZIEU-LA-VARENNE	Sinbio Scop	20/07/2022	5 185,00
			Sous-total	5 185,00 €

Accord-cadre à bons de commandes ITV		SARP Centre Est		
BC 11 ITV EP Comures	GRÉZIEU-LA-VARENNE	SARP Centre Est		997,00 €
BC 12 ITV EU Comures	GRÉZIEU-LA-VARENNE	SARP Centre Est		10 714,40 €
BC 13 ITV Rte Pollionnay	SAINTE-CONSORCE	SARP Centre Est		465,00 €
BC 14 ITV Rte de Marcy	GRÉZIEU-LA-VARENNE	SARP Centre Est		232,50 €
			Sous-total	12 408,90 €
TRAVAUX				
Mise à la côte Travaux Quincieux	SAINTE-CONSORCE	EUROVIA	30/08/2022	13 053,10 €
			Sous-total	13 053,10 €
FOURNITURES ET SERVICES				
Achat 1 ordinateur	SIAHVY	COM6	01/09/2022	981,00 €
			Sous-total	981,00 €
MARCHÉS - AVENANTS				
Attribution Marché: Réhabilitation réseau eaux usées et déconnexion des eaux pluviales-chemin des Comures, de la Léchère et Chemin des Chênes	GRÉZIEU-LA-VARENNE	Groupement STRACCHI-STPML POLEN-EVOL	13 07 2022	459 761,25 Dont EU/:375 883,25 - EP: 83 878
			Total général	518 228,07 €

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Gaëtan CHAMBRY, Technicien du SIAHVY qui fait un point sur les travaux en cours.

Monsieur GAULÉ, délégué de la commune de Sainte-Consrce, en son nom et en celui de Monsieur THIMONIER, Maire de la Commune, remercie l'ensemble des collectivités, des entreprises et des agents ayant participé aux travaux de requalification du carrefour du Quincieux. C'est un chantier exemplaire.

Monsieur le Président souligne effectivement le professionnalisme de chacun et remercie la Métropole de Lyon pour le prêt de panneaux de signalisation.

Monsieur le Président informe les délégués syndicaux des prochaines dates de réunion :

- ✓ SPANC : Comité Consultatif Professionnels, le mardi 11 octobre 2022 à 19h00 au SIAHVY,
- ✓ Comité syndical, le mercredi 26 octobre 2022 à 19h00 au SIAHVY,
- ✓ Comité syndical, le mercredi 07 décembre 2022 à 19h00 au SIAHVY,
- ✓ Commission Technique et Finances, le jeudi 17 novembre 2022 à 18h30 au SIAHVY,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Secrétaire,
Jean-Claude CORBIN

Le Président,
Safi BOUKACEM